Envoyé en préfecture le 26/04/2024
Reçu en préfecture le 26/04/2024
Publié le
ID : 078-217803808-20240422-DM23VIRCREDCHAP-BF

Ville de
Maule

Liberté
Egalité
Fraternité

DECISION DU MAIRE n° 23 /2024

Le Maire de Maule,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5217-10-6 ;

Vu la délibération n°2021-11-57 du conseil municipal en date du 15 novembre 2021 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022, portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre en chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) ;

Vu la délibération n°2024-04-09 du conseil municipal en date du 2 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 ;

Vu l'arrêté du Maire, signé le 28 février 2024 et visé de la sous-préfecture le 29/02/2024, portant délégation de fonctions et de signature à un adjoint au maire (Olivier LEPRETRE), du 1er mars au 30 juin 2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'effectuer un transfert de chapitre en chapitre afin de permettre l'acquisition d'un logiciel de rendez-vous pour la station biométrique ;

DECIDE

Article 1 : de procéder au virement de crédit suivant :

Budget	Section	Sens	Chapitre	Article	Montant
19800	Investissement	Dépense	20	2051	+2 324€
19800	Investissement	Dépense	21	2188	- 2 324€

Article 2 : Conformément à l'article L5217-10-6 du code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine séance de conseil municipal.

Article 3 : Ampliation de cette décision est faite à Monsieur le Sous-Préfet de Saint Germain en Laye et à Madame la Trésorière des Mureaux.

Fait à Maule, le 22/04/2024

MAIRIE DE MAULE (Yvelines)

Pour le Maire
Par délégation, le Maire adjoint délégué
Olivier LEPRETRE

Hôtel de Ville
BP 50 - Place de la Mairie - 78580 Maule
Tél. 01 30 90 49 00 - Fax 01 30 90 96 48 - contact.mairie@maule.fr - www.maule.fr